



Espace Georges MARTIN - FUVEAU

Dimanche 15 SEPTEMBRE de 9h00 à 18h00

Entrée gratuite

Restauration & buvette sur place (Pizzas, frites, chichis, café...)

**Inscription obligatoire du 03 SEP. AU 12 SEP. (1)
dans la limite des places disponibles**



Bulletin d'inscription et attestation à renvoyer :

A.I.L. de Fuveau - 10 Place VERMINCK

13710 FUVEAU

☎ 04.42.58.76.84 ✉ ail.fuveau@wanadoo.fr

Des conseils pour passer une bonne journée, sur notre site internet : <https://ail-fuveau.pepsup.com/manifestations/vide-greniers>

INSCRIPTION DU MARDI 03 SEP. AU JEUDI 12 SEP. DE 14H00 A 18H00

Pièces à fournir obligatoirement :	- d'une copie de pièce d'identité - du règlement : 15 € pour 3 mètres, chèque à l'ordre des A I L Fuveau
Informations importantes	- Emplacement de 3 m X 2 m - Accueil exposants de 6h30 à 8h45 (selon l'emplacement), votre véhicule ne peut pas rester sur place. - Nous encaisserons votre chèque après le vide-grenier - Les annulations d'emplacement faites à moins de 7 jours du vide-grenier ne seront pas remboursées.

(1) En cas de pluie entre 6h30 et 9h seuls, les organisateurs se réservent le droit d'annuler ou reporter le vide-grenier. Si celui-ci est maintenu aucun emplacement ne sera remboursé. - La réservation de l'emplacement sera effective uniquement après réception de ce présent bulletin dûment complété, signé, accompagné d'une copie de la pièce d'identité et du règlement.

ATTESTATION – INSCRIPTION VIDE-GRENIER 15 SEPTEMBRE 2019 – STADE GEORGES MARTIN A FUVEAU

Je soussigné(e), Nom	Prénom
Date de naissance	Lieu de naissance
Adresse	
Ville	Code postal
Téléphone domicile	Portable
Adresse mail	N° Immatriculation véhicule

Souhait pour l'emplacement : Merci de cocher votre choix le lieu et l'horaire d'arrivée.

Nous essayons de tenir compte de votre souhait, dans le cas contraire, nous vous préviendrons par téléphone ou courriel. Si vous n'avez pas de confirmation de notre part après envoi de votre bulletin, vous êtes priés de nous contacter soit par mail, soit par téléphone. Pour une bonne organisation et moins d'attente pour arriver à votre emplacement et vous installer : **il est important de respecter l'horaire que vous avez choisi. ATTENTION : 1 voiture par emplacement.**

- Terrain en herbe, heure arrivée : 6h30 7h00 7h30 8h00
 Terrain buvette (goudron), heure d'arrivée : 6h30 7h00 7h30 8h00 8h30
 Terrain basket (goudron), heure arrivée : 7h00 7h30 8h00 8h30 8h45

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant (e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à :

le :

Signature :

Joindre à l'attestation : 1 photocopie de la carte nationale d'identité recto-verso et le règlement de 15€ pour 1 emplacement d'une longueur de 3m

- Espèce Chèque